

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT

~~~~~  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 21 décembre 2009**  
~~~~~

ACHAT D'UNE BENNE A ORDURES MENAGERES ET D'UNE BENNETTE
LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 21 décembre 2009, à Gignac, au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Etaient présents ou représentés : Claude BONNAFOUS, Jean-Pierre VENTURE, Jean-Pierre VAN RUYSKENSVELDE, Jean-François CADILHAC, Georges PIERRUGUES, Michel SAINTPIERRE, Hélène BARRAL, Jean-Claude MARC, Jean-Marcel JOVER, Christian LASSALVY, Sylvie CONTRERAS, Robert POUJOL, Gérard CABELLO, Eric CORBEAU, Jean-Pierre DURET, Claude CARCELLER, Bernard JEREZ, Cyrille CADARS, Marie-Agnès SIBERTIN BLANC, Louis VILLARET, André YVANEZ, Jacques DONNADIEU, Hélène DELONCA, Bernard DOUYSET, Jean-Pierre PECHIN, Jean-Pierre GABAUDAN, Frédéric GREZES, Michel COUSTOL, Daniel REQUIRAND, Robert SIEGEL, Jean-François RUIZ, Didier LAMONT, Agnès CONSTANT, Fabienne GALVEZ, Jean-Pierre BERTOLINI, François GASTAN, Daniel JAUDON, Eric PALOC, Maurice DEJEAN, Maguelone SUQUET, André SIDERIS représenté par Christian LASSALVY

Absents ou excusés : Anne-Marie DEJEAN, Marc HENRY, Marie-Claude BEDES, Caroline COMBES, GALABRUN Jacky

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint,

DECIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **de lancer** une procédure d'appel d'offres pour l'achat d'une benne de collecte des ordures ménagères de 14 m³ et d'une micro benne
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire, y compris les actes d'engagement suite à l'attribution des marchés par la commission d'appel d'offres



Transmission au Représentant de l'Etat
N° 249 le **29 DEC. 2009**
Publication le
Notification le
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
Gignac, le **29 DEC. 2009**
Le Président de la Communauté de communes,
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes



RAPPORT 4.1 <i>Rapporteur : Jacques DONNADIEU</i>	ENVIRONNEMENT
ACHAT D'UNE BENNE A ORDURES MENAGERES ET D'UNE BENNETTE	
LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES	

Le service ordures ménagères est doté de 8 bennes à ordures ménagères de 14m³ et de 6 micros bennes de 3,5 m³.

Afin de poursuivre l'effort de renouvellement du parc amorcé en 2009, il est proposé de remplacer une benne et une micro benne les plus âgés du parc pour les remplacer par du matériel neuf. L'estimation de cet achat est de 250 000 € HT. Une procédure d'appel d'offres doit être mise en œuvre pour réaliser cet achat. Elle prévoira la reprise des deux véhicules les plus anciens.

Je propose donc à l'assemblée :

- de se prononcer favorablement sur le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour l'achat d'une benne de collecte des ordures ménagères de 14 m³ et d'une micro benne
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire, y compris les actes d'engagement suite à l'attribution des marchés par la commission d'appel d'offres

Le Président



Louis VILLARET